

## TÉLÉCONSULTATION ET TÉLÉSOIN : INTÉGRER LA PRATIQUE DE LA TÉLÉSANTÉ DANS L'EXERCICE INFIRMIER LIBÉRAL

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- situer le télésoin et la téléconsultation dans l'écosystème du numérique en santé et distinguer les actes de télémédecine des activités de télésoin ;
- identifier les rôles et responsabilités des acteurs de la télésanté ;
- caractériser et protéger la donnée de santé : identification de l'utilisateur (INS), RGPD, confidentialité, traçabilité ;
- appliquer les bonnes pratiques de cybersécurité et d'hygiène numérique et réagir face à un incident ;
- sélectionner et utiliser une solution de télésanté conforme aux référentiels de l'ANS (hébergement HDS) et mobiliser les services socles (Mon espace santé, MSSanté, DMP) ;
- adapter son raisonnement clinique à la prise en charge à distance : pertinence de l'acte, contre-indications, retour en présentiel ;
- communiquer efficacement à distance avec l'utilisateur et les aidants ;
- recueillir, formaliser et tracer le consentement éclairé ;
- conduire un acte de télésoin de bout en bout en sécurité et déposer le compte rendu dans Mon espace santé via MSSanté ;
- intégrer la télésanté dans sa pratique quotidienne.

### PUBLIC CONCERNÉ

Infirmiers / infirmières libéral(e)s en activité, en exercice exclusif ou mixte, individuel ou en groupe (MSP, centre de santé, CPTS).

### NIVEAU DE CONNAISSANCES PRÉALABLES REQUIS

- Posséder un diplôme d'État d'infirmier ;
- Être inscrit à l'Ordre des infirmiers (RPPS actif) ;
- Pouvoir justifier de son installation en tant que libéral (SIRET).

### DURÉE DE LA FORMATION

14 heures, réparties sur 2 journées de 7 heures, avec intersession.

### EFFECTIF

Minimum 6, maximum 15 participants.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation s'effectue en présentiel, dans une salle louée pour l'occasion, avec les moyens techniques mis à disposition par le formateur.

La formation est constituée :

- d'une partie théorique (apport cognitif structuré), avec des supports pédagogiques mis à la disposition de chaque stagiaire sur une clé USB en début de formation ;
- d'une partie pratique (études de cas cliniques, simulation procédurale d'actes de télésoin et jeux de rôle en trinôme : patient / infirmier / observateur).

Chaque journée est ponctuée par des temps d'échanges (tables rondes) entre les stagiaires et le formateur.

## CONTENU DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

### 1<sup>er</sup> jour

| Introduction                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation de la formation (méthodologie, modules, objectifs, planning) et du formateur ;</li><li>• Présentation de chaque stagiaire : son parcours, ses besoins, ses projets, son ressenti au départ de la formation. Réalisation du pré-test.</li></ul>                                                                                            |        |
| Module 1 : Numérique en santé et télésanté – définitions, acteurs et responsabilités                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | 3 h 30 |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Les 5 domaines de compétences du numérique en santé</li><li>• Définitions : télémedecine, télésoin, téléconsultation, téléexpertise, télésurveillance</li><li>• Rôles et responsabilités des acteurs ; rôle propre de l'IDEL</li><li>• Cadre légal socle : article L. 6316-2 du CSP, décret n° 2021-707 et arrêté du 3 juin 2021</li></ul>             |        |
| Module 2 : Données de santé, identité (INS) et cybersécurité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | 3 h 30 |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Donnée de santé à caractère personnel : RGPD, secret professionnel, accès et traçabilité</li><li>• Identification de l'utilisateur : Identité Nationale de Santé (INS) et référentiel INS</li><li>• Cybersécurité : sécuriser son environnement numérique, hygiène numérique</li><li>• Conduite à tenir face à un incident ; hébergement HDS</li></ul> |        |

### 2<sup>e</sup> jour

| Module 3 : Outils et services socles du numérique en santé                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | 2 h 30 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Référentiels d'interopérabilité et de sécurité (RIS) de l'ANS ; Ségur du numérique en santé</li><li>• Critères de choix d'une solution de télésanté conforme et sécurisée (démarche de questionnement, sans visée commerciale)</li><li>• Mon espace santé, MSSanté, DMP : authentification, partage des comptes rendus</li></ul>                                        |        |
| Module 4 : Raisonnement clinique et bonnes pratiques d'usage à distance                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 2 h    |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Grille HAS « Qualité et sécurité du télésoin » : critères d'éligibilité clinique</li><li>• Contre-indications et situations de non-indication ; organisation du retour en présentiel</li><li>• Communication à distance avec l'utilisateur et les aidants (posture, communication non verbale)</li><li>• Consentement éclairé : recueil, traçabilité, retrait</li></ul> |        |
| Module 5 : Simulation et amélioration des pratiques                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 2 h    |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Conduite d'un acte de télésoin de bout en bout : préparation, vérification INS, communication, gestion des incidents, compte rendu et dépôt dans Mon espace santé</li><li>• Jeux de rôle en trinôme</li><li>• Cas d'application (parcours coordonné CPTS / MSP)</li><li>• Questions, échanges</li></ul>                                                                 |        |

**Conclusion**

- Bilan de la formation et évaluation de la satisfaction des stagiaires.

**MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI**

- Une feuille d'émargement est signée chaque jour (matin et après-midi) par chaque stagiaire et par le formateur.
- Le contrôle des acquis s'effectue tout au long de la formation : pré-test et post-test (15 QCM, seuil de validation 70 %), grille d'évaluation des compétences en simulation (12 items) et évaluation finale réalisée par le formateur.
- Un certificat de réalisation (attestation de présence et de réussite) est remis à chaque stagiaire après évaluation des compétences par le formateur.
- Un questionnaire de satisfaction est remis à chaque stagiaire le dernier jour de la formation. Une évaluation à froid est réalisée à J+90 afin de mesurer le transfert en pratique.

**BIBLIOGRAPHIE CONSEILLÉE****Textes et références**

- Code de la santé publique, article L. 6316-2 (télésanté) : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)
- Journal officiel de la République française, décret n° 2021-707 du 3 juin 2021 relatif à la télésanté
- Journal officiel de la République française, arrêté du 3 juin 2021 définissant les activités de télésoin
- HAS, *Qualité et sécurité du télésoin : critères d'éligibilité*, 2021
- HAS, *Qualité et sécurité des actes de téléconsultation et de téléexpertise*, 2019
- Ordre national des infirmiers, *Guide pratique de télésanté*, octobre 2023
- Délégation ministérielle au numérique en santé, *Feuille de route du numérique en santé*
- Agence du numérique en santé (ANS), *Référentiel Identifiant National de Santé (INS)*
- Agence du numérique en santé (ANS), *Référentiels d'interopérabilité et de sécurité ; Doctrine du numérique en santé*
- CNIL, Règlement général sur la protection des données (RGPD) et recommandations à destination des professionnels de santé

**Sites de référence**

- [www.esante.gouv.fr](http://www.esante.gouv.fr)
- [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)
- [www.ordre-infirmiers.fr](http://www.ordre-infirmiers.fr)
- [www.monespacesante.fr](http://www.monespacesante.fr)
- [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)
- [www.cybermalveillance.gouv.fr](http://www.cybermalveillance.gouv.fr)
- [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)
- [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)